

# Le du temps

FLASH D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE REVIGNY



SEPTEMBRE 2020



## ÉDITORIAL

Cet été 2020 a été sous tension avec les risques sanitaires liés à la Covid-19, la canicule et l'alerte sécheresse. Dans ce contexte, les élus et les agents de la ville ont été tous mobilisés pour assurer la sécurité des habitants et le maintien d'un cadre de vie agréable.

Nous avons porté toute notre attention auprès des personnes âgées de la commune et de la résidence d'autonomie Docteur Pierre-Didon, mais aussi auprès des enfants afin de leur assurer une rentrée dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Dans les écoles, nous avons pris des mesures importantes de désinfection des classes et installé des distributeurs automatiques de gel hydro-alcoolique.

Des travaux de sécurité ont été finalisés aux abords de l'école Pergaud-Pagnol afin que les élèves sortent désormais du côté de la rue de Lorraine et non plus, avenue du Général Sarraill.

Dans le quartier de la Haie Herlin, un nouvel éclairage public et moderne a été mis en service, s'inscrivant dans notre politique de réhabilitation de ce secteur. En parallèle, des travaux sécuritaires sont en cours de réalisation comme la pose de la vidéoprotection sur l'hôtel de ville, l'aménagement de l'accès au cimetière ou d'autres travaux de voirie. Les agents des services techniques ont mis tout en œuvre pour maintenir la ville fleurie malgré la sécheresse.

En cette période de rentrée, nous vous encourageons à rester tous vigilants face au coronavirus en continuant à respecter les gestes barrières, la distanciation physique et le port du masque dans les lieux clos et les commerces, mais aussi à protéger l'environnement en ne jetant pas vos déchets dans les rues et les espaces verts.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Pierre BURGAIN,  
Maire de Revigny,  
Conseiller Départemental de la Meuse.

### AGENDA



Face à la situation sanitaire que nous connaissons, la plupart des événements prévus pour ce dernier trimestre de l'année 2020 a été annulée ou bien reportée en 2021.

Nous ne manquerons pas de communiquer les dates via nos autres supports de communication au cours des prochains mois ou du futur bulletin municipal de janvier 2021.

### DÉPART DE M. THIERRY BARÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Arrivé en août 2015 à la direction de la Mairie, M. Thierry BARÉ quittera ses fonctions de secrétaire général, le 30 septembre prochain.

Il a choisi de partir vers de nouveaux horizons au Département de la Meuse.

Nous lui souhaitons bonne continuation. Il sera remplacé par Mme Valérie HUMBERT, provenant du Centre de Gestion de Commercy. Elle a pris ses fonctions, le 16 septembre 2020.

### AIDONS NOS COMMERÇANTS ET NOS ARTISANS À REVIGNY



La Communauté de communes du Pays de Revigny a décidé de soutenir les artisans et les commerçants de son territoire en mettant en place 2 dispositifs d'appui à la consommation locale :

- « Soutenons nos commerçants » : Chèques-cadeaux en COPARY : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020, pour chaque bon d'achat acheté sur la plate-forme BEEGIFT, la COPARY vous offre un chèque-cadeau d'une même valeur (dans la limite de 25 € par bon acheté) valable 3 mois auprès de tous les commerçants du Pays de Revigny inscrits sur la plate-forme BEEGIFT.

- « Soutenons nos artisans » : subvention pour vos travaux : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2020, la COPARY subventionne vos travaux confiés à un artisan du Pays de Revigny à hauteur de 15 % du montant de vos travaux (compris entre 1 000 € et 5 000 € TTC).

Il vous reste quelques semaines pour profiter de cette initiative originale. **Pour consommez local, rendez-vous sur [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr) ou sur [www.copary.fr](http://www.copary.fr) pour plus d'infos.**

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mardi : de 8h30 à 12h sur rendez-vous et 13h30 à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : de 8h30 à 12h sur rendez-vous et 13h30 à 17h

Vendredi : de 8 h30 à 12h et fermé l'après-midi.



### NOUS CONTACTER

ACCUEIL : 1 place Pierre GAXOTTE

55800 REVIGNY-SUR-ORNAIN

TÉLÉPHONE : 03.29.70.50.55

MAIL : [mairie.revigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.revigny@wanadoo.fr)

SITE INTERNET : [www.revigny-sur-ornain.fr](http://www.revigny-sur-ornain.fr)

## LES ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS, QUI SONT-ILS ?



**M. Philippe CHAUDET**, 1er adjoint, est en charge des finances et entame son 3ème mandat à ce poste qu'il affectionne et maîtrise particulièrement étant collaborateur social dans un cabinet d'expertise comptable de la région Grand Est. Toutes les finances de la commune sont analysées et vérifiées par ses soins, toujours dans un souci d'économie pour la commune mais sans négliger la qualité et la sécurité des achats.

**Mme Laurence LESSER-MOUROT**, esthéticienne, 2ème adjointe en charge du domaine scolaire, elle débute à ce poste mais connaît déjà le domaine, étant conseillère déléguée aux affaires scolaires lors du précédent mandat et déléguée de parents d'élèves depuis 2007. Elle assure le lien entre la collectivité et le monde de l'enseignement. Elle est présente pour les écoles primaires mais aussi au collège en tant que membre du Conseil d'administration de l'établissement.



**M. Alain FISNOT**, 3ème adjoint, retraité des Archives départementales de la Meuse, est investi depuis de nombreuses années au sein de la collectivité. Adjoint au monde associatif dans le précédent mandat, il est désormais adjoint en charge du travail de mémoire à Revigny-sur-Ormain. Au-delà des cérémonies mémorielles qu'il organise, il met tout en œuvre pour valoriser le patrimoine et les personnages illustres de la ville. Il préside avec Mme Rachel FIAUX la commission du monde associatif, mémoriel et vie de quartier.

**Mme Agnès DESTENAY**, 4ème adjointe, ancienne responsable d'une agence de mutuelle, elle est depuis plusieurs années en charge des personnes âgées de la commune. En tant qu'adjointe, elle est également Vice-présidente du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Ses attributions sont très larges au sein de l'action sociale (aides, résidence d'autonomie Dr. Pierre-DIDON...).



**M. Clément MENUSIER**, 5ème adjoint, communicant audiovisuel à son compte, succède à Mme Martine MIGNOT au poste d'adjoint à la communication. Par le passé, il a conçu les visioguides de la ville. Aujourd'hui, sa mission est de vous tenir informé de l'actualité de notre collectivité et de la promouvoir au-delà de notre territoire. Il préside la commission portant le nom de sa fonction. Après l'application PANNEAUPOCKET, de nouveaux outils numériques vont apparaître pour une diffusion plus vaste et dynamique.

**Mme Rachel FIAUX**, 6ème adjointe, native de Revigny et technicienne des risques professionnels à la C.P.A.M. de Bar-le-Duc, a souhaité s'investir dans la vie associative et sportive de la commune. Adjointe au monde associatif, ses missions portent sur le relationnel avec le monde sportif et culturel, la préparation et le suivi des subventions, la gestion des locaux... Reprenant une partie des missions de M. Alain FISNOT, elle préside la commission du monde associatif, mémoriel et vie de quartier avec lui.



**M. Yves MILLON**, conducteur de bus, succède à Mme Sylvie HARMANT au poste de conseiller délégué à l'environnement et cadre de vie. Ancien ouvrier boulanger, il réside à Revigny-sur-Ormain depuis plusieurs années. Ses missions portent sur la mise en place des projets d'investissements dans ce domaine, la gestion du cimetière, l'aménagement des espaces, la protection de l'environnement ou encore l'organisation du cadre de vie dans la commune.

**Mme Laure COSTE**, éducatrice auprès de jeunes enfants en situation de handicap, est conseillère déléguée Petite Enfance et Jeunesse. Spécialiste du développement du jeune enfant, elle est soucieuse de son bien-être selon ses particularités et besoins afin qu'il grandisse sereinement. Sa mission revient à soutenir les acteurs Petite Enfance de la collectivité (multi-accueil, garderie, restauration scolaire...) dans leurs démarches et fonctionnements, tout en menant des réflexions sur l'amélioration d'accueil de vos enfants. Elle est aussi en lien avec le Relais d'Assistantes Maternelles de la COPARY, le Centre Social et la Protection Maternelle et Infantile.



### STABILITÉ DES TAXES LOCALES EN 2020



Le 3 juillet 2020, le Conseil Municipal présidé par M. Pierre BURGAIN s'est réuni à l'Hôtel de Ville afin de voter le budget 2020, budget qui aurait dû être voté dès mars si la crise sanitaire n'avait pas eu lieu.

Les élus ont voté pour la stabilité des taux des taxes locales pour 2020. Ainsi, la **taxe foncière sur les propriétés bâties est de 20,33 %**, tandis que la **taxe foncière sur les propriétés non-bâties est de 37,25 %**. L'exécutif municipal a ainsi respecté la promesse de ne pas augmenter les taux d'imposition et cela, depuis 2008.

Après avoir été présenté par M. Philippe CHAUDET, le budget primitif de la commune (consultable en mairie) a été validé. En 2019, le résultat cumulé du compte de fonctionnement (dépenses) a eu un excédent de 48 728,80 € tandis que le résultat cumulé du compte d'investissement (recettes) a eu un excédent de 378 568,79 €. Soit un excédent total de 427 297, 59 € révélant une gestion financière de la commune satisfaisante.

En parallèle, le Conseil Municipal a adopté la mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017/2020, un outil de pilotage et de programmation des projets afin de poursuivre notre travail de rénovation et d'amélioration du patrimoine revinéen (bâtiments communaux, culturels, scolaires, sportifs, ainsi que la voirie et le cimetière...).

Du côté des associations, **109 931,00 € de subventions** ont été allouées aux associations culturelles, de loisirs, patriotiques, scolaires, sociales et sportives de la commune. Cela est sans compter le prêt de matériels et des salles tout au long de l'année, ainsi que la diffusion de leurs événements sur nos supports de communication.

Aujourd'hui, **l'endettement communal reste ainsi très inférieur à la moyenne nationale**. La Municipalité travaille continuellement à la recherche d'économie notamment par la renégociation des contrats de prestation (énergie, entretien, maintenance...).

## RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOS VOISINS

Dans les rues, les parcs et les cours d'eau, nous relevons un certain nombre d'incivilités liées pour certaines aux gestes barrières de la covid-19. Des débris (bouteilles, excréments de chien, masques, mégots...) jonchent notamment ces lieux et affectent l'effort mené au quotidien par les services techniques pour la propreté de la commune. Les containers et les poubelles restent accessibles. Cependant, si des besoins nouveaux pour protéger l'environnement vous semblent nécessaires, nous sommes à votre écoute.

En parallèle, nous rappelons que les trottoirs sont en priorité pour les piétons afin qu'ils puissent se déplacer en toute sécurité, qu'ils soient en situation de handicap ou non. Enfin, une musique forte ou des bruits excessifs dans les rues et les parcs sont interdits après 22h.

*Nous comptons sur vous pour votre civisme... Merci.*



## LES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE SÉCURITÉ



Nouvel éclairage public  
Quartier de la Haie Herlin



Aménagement piéton  
École Pergaud-Pagnol



Amélioration de l'accessibilité  
au cimetière



Installation à la mairie  
de la vidéoprotection

## SI J'ALLAIS VIVRE À LA RÉSIDENCE D'AUTONOMIE DOCTEUR PIERRE-DIDON ?



Créée en 1974, la Résidence d'autonomie Docteur Pierre-DIDON est située au 9, avenue de la Haie Herlin et est gérée par le CCAS de la ville. Contrairement aux idées parfois reçues, celle-ci n'est pas un Établissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendantes, communément appelé E.H.P.A.D.

Chaque résident dispose de son propre logement allant du F1 bis au F2, avec tout le confort moderne et des balcons donnant sur le parc de la résidence ou les champs environnant pour cultiver ses jardinières en toute tranquillité par exemple. La résidence peut accueillir 38 résidents valides en hébergement permanents et 3 personnes en hébergement temporaires. Des animations sont proposées tout au long de l'année (ateliers mémoires, danses assises, initiations aux outils numériques, loisirs créatifs...).

Un minibus est mis à disposition pour les sorties au marché du mercredi et à Intermarché et Lidl, le vendredi. Disposant d'un réfectoire, chaque midi, les résidents se retrouvent tous ensemble pour manger dans un cadre agréable et convivial. Des affinités se créent. On ne s'y sent pas seul ou isolé comme à la maison. Les anniversaires ne sont jamais oubliés.

Actuellement, 6 logements sont disponibles.

**Vous souhaitez avoir plus d'informations et visitez les lieux, contactez la résidence au 03.29.75.60.59.**

## ET SI JE DEVENAIS BÉNÉVOLE OU ADHÉRENT D'UNE ASSOCIATION ?

Aujourd'hui, la ville de Revigny-sur-Ornain compte plus d'une trentaine d'associations. Il y en a vraiment pour tous les goûts, des sportifs aux passionnés de musique... Toutes ces structures contribuent au dynamisme quotidien de la commune en proposant des activités diversifiées, des moments de détente et de loisirs pour les habitants, des plus jeunes aux plus âgés et au-delà du territoire de notre ville.

Face à la crise sanitaire, elles sont nombreuses à en souffrir. Par les subventions et les prêts de matériels et de salles, la ville poursuit son engagement de soutien en cette période difficile.

Vous êtes intéressé pour vous mettre au sport, faire de la musique, donner un peu de votre temps pour les autres ou encore apprendre de nouvelles choses ? Les associations vous attendent et vous accueillent avec plaisir.

**Retrouvez l'annuaire des associations de Revigny sur notre site web pour aller les rencontrer :**  
<https://www.revigny-sur-ornain.fr/associations.php>

## COMMUNICATION

### AMADEUS PIANO, AU SERVICE DES PIANOS



Installé au 4 bis, rue Victor Hugo, Amadeus Piano accorde et restaure des pianos de particuliers et d'institutions venus de toute la région. Grâce à son savoir-faire accumulé depuis plus de 15 ans, M. Jan Pieter DE BRUIN a fondé son atelier en 2014 à Lisle-en-Rigault, avant de venir s'installer à Revigny-sur-Ornain, il y a 2 ans.

Son atelier est une véritable clinique pour ses instruments de musique abîmés par le temps. Ouvert au public sur rendez-vous, il répare des pianos aux illustres marques (Pleyel, Steinberg, Steingraeborg...) qui ont passé les âges malgré les embûches. Entre ses doigts, les pianos retrouvent leur jeunesse d'antan avec leur mélodie polyphonique caractérisée. Les pédaliers sont refaits. La poussière est enlevée. De nouvelles cordes sont ajoutées. Avec son œil averti, les petits bobos de ces admirables objets deviennent de l'histoire ancienne.

Outre la restauration de pianos, M. Jan Pieter DE BRUIN propose également de les accorder. Cette manipulation permet de vérifier le bon fonctionnement mécanique et la bonne conservation de chaque appareil. En parallèle, il propose à la vente des pianos d'occasion ou encore la location de pianos de prestige à l'instar d'un Steinway Modèle M ou un Ignace Pleyel de 1850.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : [www.amadeus-piano.fr](http://www.amadeus-piano.fr)

### HAIR CUT, UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE

En juin dernier, au 27, rue du Général de Gaulle, le salon de coiffure « Coté Court » fermait ses portes pour changement de propriétaire. Après un rafraîchissement en intérieur comme en extérieur avec une nouvelle enseigne, le salon de coiffure baptisé « Hair Cut » repris par Mme Alexandra TONNETTE, coiffeuse, a ouvert ses portes le 21 juillet 2020.

Elle est assistée de Mme Martine QUENNOUELLE, coiffeuse et esthéticienne soins du visage.

Dans ce salon, Mme Alexandra TONNETTE a choisi d'y créer une ambiance cosy et stylée afin d'y recevoir les clientes et les clients, des plus jeunes aux plus âgés. Coupes de cheveux, couleurs et mises en plis... sont au programme.

Les hommes ne sont pas oubliés avec un espace barbier qui est uniquement dédié aux soins de leurs barbes. L'inauguration a eu lieu, le 12 septembre dernier. Le salon est ouvert du mardi au samedi.

Pour plus de renseignements, contactez le salon au 03.29.78.71.38.  
ou rendez-vous sur : <https://www.facebook.com/Salon-Hair-Cut-109123057534054/>



### TERRAINS À VENDRE



Les premières maisons sortent de terre au lotissement Haie Herlin. De nombreuses parcelles sont disponibles.

Le prix du mètre carré est de 20,00 € HT, soit 24,00 € TTC.

À Revigny-sur-Ornain, Maître DROUOT est en charge de la vente des lots.

Si vous souhaitez plus d'informations, sur ces terrains, vous pouvez la contacter au 03.29.75.10.41.

### DON DU SANG



Rendez-vous :

**Mardi 13 Octobre 2020**  
**De 16h00 à 20h00**  
**MAISON D'ARGENT**

Vous avez entre 18 et 70 ans, vous êtes en bonne santé, vous pouvez donner et sauver 3 vies en 1 heure !

### RESTEZ ALERTÉ EN DIRECT



Avec PANNEAUPOCKET, restez alerté, prévenu et informé de nos événements locaux et de notre actualité en direct et où que vous soyez.

Téléchargez l'application gratuitement sur **AppStore** ou **PlayStore** sans avoir besoin de créer un compte.



Ouvrez l'application, choisissez Revigny en favori en cliquant sur le cœur en or et c'est parti !